

ÉCHOS DES DEUX RIVES

SAINT-RAYMOND

Aucune hausse de taxes

À l'aube d'une fusion municipale, la paroisse et la ville de Saint-Raymond ont présenté des budgets ne prévoyant aucune hausse de taxes pour 1995. Malgré une augmentation pour se prévaloir des services de la Sûreté du Québec, la ville de Saint-Raymond n'apportera aucun changement à son compte de taxes pour la prochaine année. Le budget de la municipalité subira même une baisse de 20 000 \$ pour s'établir à 2 524 030 \$. Le taux de la taxe foncière demeure à 1,16 \$ du 100 \$ d'évaluation, le même qu'en 1994. Du côté de la paroisse aussi les contribuables seront heureux d'apprendre que leur compte de taxe ne comportera aucun changement. Devant encore une fois consacrer une bonne part de son budget pour l'entretien de son immense réseau routier, la paroisse portera son budget à 3 175 000 \$, soit 75 000 \$ de plus que l'an dernier. La taxe foncière reste tout de même à 1,06 \$ du 100 \$ d'évaluation.

SAINT-GEORGES

Budget austère

Après avoir déposé un budget austère et à la hausse, le conseil municipal de Saint-Georges entend réviser la grille de tarification de chacun des services. De plus, il élaborera d'ici juin, quatre politiques en matière de développement domiciliaire, industriel, commercial et touristique afin d'influencer les prochains exercices financiers et assurer le devenir de la municipalité.

BEAUCE

Limiter l'endettement

Reconnaissant que les dernières années ont été fertiles en projets d'infrastructures, le président de la Chambre de commerce de Saint-Georges endosse le budget municipal et constate le bien-fondé d'une stabilisation des dépenses à long terme pour limiter le recours à l'endettement. L'organisme, qui regroupe 300 membres, participera aux plans d'action annoncés par les élus pour soutenir le développement de la municipalité. La taxe d'affaires est passée de 1994 à 1995, de 3,95 \$ à 4,07 \$.

EST DU QUÉBEC

Chiens errants

Durant la saison hivernale, les mauvaises conditions climatiques et la quantité de neige au sol rendent les cerfs de Virginie particulièrement vulnérables aux attaques des prédateurs naturels et des chiens errants. C'est pourquoi, le ministère de la Faune et de l'Environnement compte sur la collaboration des propriétaires de chiens et leur demande de veiller à ce que leur animal ne puisse circuler à proximité des ravages. Sinon, ils pourraient être passibles d'une amende d'au moins 250 \$ et d'au plus 750 \$.

GASPÉSIE

J'ai souvenir encore...

Dans le cadre de l'émission « J'ai souvenir encore » diffusée le 1er janvier de 7 h à 9 h, à la radio de Radio-Canada, Stéphane Gasse, originaire de Sainte-Anne-des-Monts, vous parlera de la cuisine traditionnelle du jour de l'An dans sa Gaspésie natale.

SAINTE-FÉLICITÉ

Caisse en croissance

Au cours de la dernière année, la caisse populaire de Sainte-Félicité a enregistré une croissance de 12 %, pour atteindre au 31 août, la somme de 10 121 584 \$. Fondée en 1934, l'institution compte aujourd'hui 1912 membres et sept employés.

Stanley Vollant s'installe à Baie-Comeau

Un premier chirurgien autochtone

BAIE-COMEAU — Le médecin Stanley Vollant, le seul chirurgien autochtone au Québec, vient de débiter son tout premier service de garde au Centre hospitalier régional de Baie-Comeau. À 29 ans, M. Vollant est devenu la fierté de tout le personnel médical de Baie-Comeau, où il est perçu comme un modèle pour les communautés autochtones.

par ANNIE ST-PIERRE
collaboration spéciale

Natif de Betsiamites, à 80 kilomètres de Baie-Comeau, M. Vollant est de retour sur la Côte-Nord après 22 ans d'études, dont une dizaine à l'université de Montréal. « Je vais pratiquer ici parce que je connais la région et le milieu, pour moi ça me rassurerait de ne pas être confronté à un nouveau milieu où on doit faire ses preuves », affirme-t-il lors d'une entrevue avec LE SOLEIL.

Un peu nerveux de débiter sa vraie carrière de chirurgien, M. Vollant dit l'avoir choisie pour deux raisons. « La première est que j'ai toujours été quelqu'un de très manuel lorsque je faisais des travaux avec mon grand-père et la deuxième est qu'en chirurgie le cas se règle rapidement, on opère et c'est fini », dit-il. De toute sa formation scolaire, c'est son stage

à l'hôpital Notre-Dame de Montréal en tant que chef-résident qui l'a le plus marqué. « J'avais la responsabilité médicale et académique des autres résidents et je devais donner des ordres et apprendre le métier à des médecins plus vieux que moi », relate-t-il.

Il ne sait pas encore à quel genre de clientèle il devra répondre pour les prochains mois à Baie-Comeau. « J'ai été formé pour tout le monde mais j'ai un certain intérêt pour la clientèle autochtone surtout pour des questions de langue et de culture », avoue-t-il.

Pour M. Vollant, la relation médecin-patient est la base de tout acte médical qui mènera à la guérison. « Cette relation-là, c'est la plus importante, c'est plus important que les pilules et les actes chirurgicaux. C'est la confiance que tu témoignes au patient », soutient-t-il.

Il s'est senti à l'écart des autres étudiants parce qu'il est amérindien, surtout après les événements d'Oka en 1990. Par contre, aujourd'hui, il s'est très bien intégré au domaine médical, et il a même uni ses destinées l'été dernier avec Mme Marie-Eve Morrissette, un médecin non autochtone. M. Vollant est très fier de sa belle-famille et espère un jour faire des recherches, tout comme son beau-père, le réputé Dr Richard Morrissette. « J'aimerais, dans mes temps libres, faire des recherches pour essayer de savoir s'il y a des médicaments naturels qui pourraient avoir des effets positifs sur certaines maladies », lance-t-il.

L'air ambitieux et dynamique qui suscite l'admiration de tous, le Dr Vollant porte cependant le poids de son image auprès de jeunes autochtones. « À chaque jour, je me leve avec ce poids énorme sur mes épaules, je l'assume et c'est un peu l'héritage que je veux laisser aux futures générations autochtones », affirme-t-il. Il déplore les problèmes d'alcoolisme et le découragement des jeunes dans les réserves amérindiennes



Le Dr Stanley Vollant suscite l'admiration de plusieurs jeunes autochtones.

mais compte bien montrer l'exemple et abolir les barrières sociales qui causent tous ces phénomènes, croit-il.

Des visites commentées pour le temps des Fêtes

Une tournée des crèches de la ville

QUÉBEC — La Corporation du tourisme religieux de Québec organise, à compter d'aujourd'hui jusqu'au 30 décembre, de magnifiques visites commentées des crèches de Noël.

Le thème abordé cette année est la Sainte-Famille, dans le cadre de l'Année internationale de la famille. Trois circuits sont proposés :

Le 27 et le 29 décembre — église Saint-Dominique (lieu de départ), église Saint Patrick, église Saint-Coeur-de-Marie, chapelle historique du Bon-Pasteur et église Saint-Jean-Baptiste.

Le 28 décembre — cathédrale anglicane de la Sainte-Trinité (lieu de départ), Place d'Armes, basilique-cathédrale Notre-Dame-de-Québec, côte de la Fabrique, chapelle des Augustines, rue Saint-Paul et église Notre-Dame-des-Victoires.

Le 30 décembre — église Saint-Roch (lieu de départ), bibliothèque Gabrielle-Roy, église Notre-Dame-de-Jacques-Cartier, église Notre-Dame-de-Grâce, église Saint-Sauveur.

Les départs ont tous lieu à 13h30 et les visites ont une durée d'environ deux heures et demie.

Tous les parcours se font à pied et sont animés par des guides chevronnés.

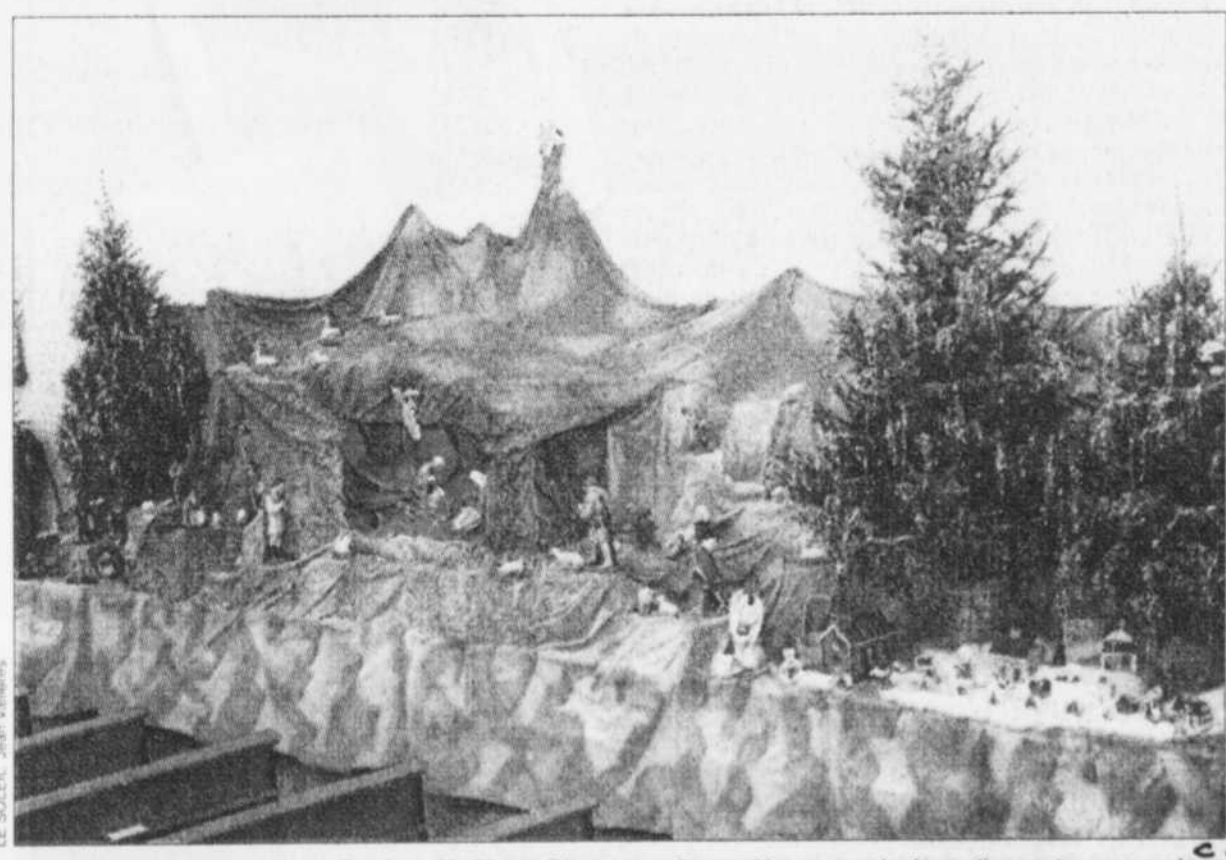
Cette activité coûte 5 \$ par personne et est gratuite pour les moins de 14 ans. Pour information, composez le 694-0665.

Conte-circuit

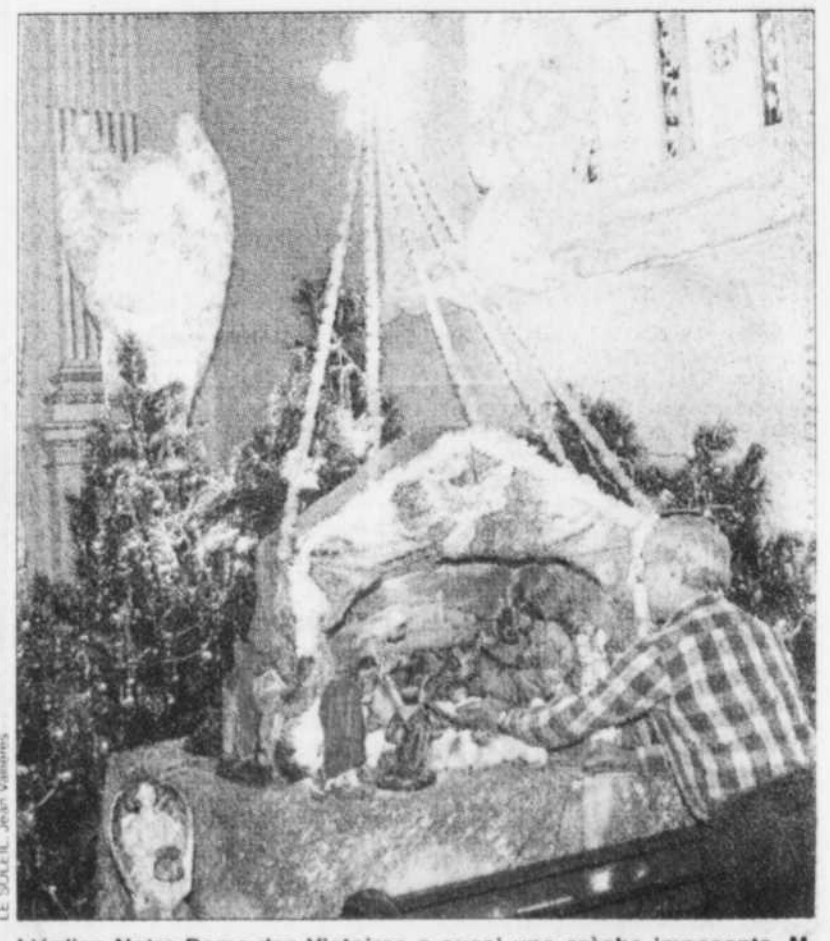
Par ailleurs, une autre activité sur les crèches de Noël est offerte. Il s'agit d'un conte-circuit disponible à la basilique-cathédrale Notre-Dame-de-Québec, et ce, tout à fait gratuitement. Il vous fera découvrir quatre crèches du Vieux-Québec.



La crèche de la basilique-cathédrale de Québec.



Le curé de la paroisse Saint-Eugène, M. Pierre Gingras, a demandé aux paroissiens d'apporter une maison miniature pour signifier leur présence dans la communauté.



L'église Notre-Dame-des-Victoires a aussi une crèche imposante. M. Gérard Chamberland en est le responsable.

De Vancouver à Rimouski à vélo contre le cancer

RIMOUSKI — Si la foi peut soulever des montagnes, elle peut contribuer à lutter contre le cancer. C'est le but que se sont fixé quatre Rimouskiens en traversant le Canada à vélo, de Vancouver à Rimouski, un périple de 5500 kilomètres.

par ERNIE WELLS
collaboration spéciale

Cette randonnée peu ordinaire aura lieu du 10 juin au 9 juillet 1995 et devrait permettre aux quatre partenaires d'amasser 50 000 \$. La majorité de cette somme (80 %) sera versée à l'Association du cancer de l'Est pour le projet de l'Hôtellerie régionale qui ouvrira ses portes en juillet à Rimouski, et le reste (20 %) à un nouveau fonds d'aide qui sera créé pour soutenir les athlètes amateurs de la région.

«Sur chaque dollar amassé en surplus de l'objectif, 50 ¢ iront à l'Hôtellerie, 25 ¢ aux athlètes amateurs et 25 ¢ à une autre cause humanitaire comme la Fondation du Centre hospitalier régional de Rimouski», ont dit les quatre membres de l'expédition, Charles et Jean Albert, Bernard Caron et Jean Bolduc.

Ces derniers précisent que chaque kilomètre sera commandité par de généreux donateurs et que chaque dollar perçu sera versé pour la cause. Le financement de l'expédition sera entièrement assuré par des commanditaires, dont les noms apparaîtront sur les maillots des cyclistes.

Les médias écrits et électroniques de Rimouski s'engageront dans cette «Mega-Expédition» en diffusant des reportages avant, pendant et après l'événement. Un vidéo sera aussi produit et vendu à un réseau de télévision, ainsi qu'un documentaire photographique illustrant tout le périple. Encore là, tous les profits seront versés à des causes humanitaires.

Mais là ne s'arrête pas l'engagement des quatre aventuriers qui projettent déjà d'autres défis. À noter que ces quatre amis, qui adorent bien sûr le vélo sur route, sont non seulement dans une très grande forme physique, mais qu'ils ont tous plus de 35 ans. «La santé est un privilège physique qu'on peut travailler à chaque jour», a fait savoir Charles Albert.

Les membres de la «Mega-Expédition» consacreront 30 jours à cette aventure, pas plus. «Pourquoi on ne fait pas le Canada en entier, de Vancouver à Halifax? Parce que nos obligations familiales et professionnelles nous empêchent de faire plus. Halifax-Rimouski, ça sera pour une autre fois», ont expliqué les cyclistes.

Montmagny hausse ses taxes de 7,5%

MONTMAGNY — Après avoir profité d'une année sans majoration de taxes en 1994, les contribuables magnymontois verront leur prochaine contribution municipale augmenter en moyenne de 7,5% et la taxe d'affaires faire un bond de 10,8%.

par SYLVAIN FOURNIER
collaboration spéciale

Démarrant la nouvelle année avec une réserve à sec, le conseil municipal entend poursuivre l'assainissement de ses finances pour pouvoir se donner une marge de manoeuvre suffisante pour palier aux imprévus.

Plusieurs éléments sont responsables de cette hausse importante, dont l'engagement de la ville pour 4 millions \$ dans différents travaux, dont 3 millions \$ via le programme des infrastructures Canada-Québec. Les autorités municipales de la capitale de l'oisie blanche entendent aussi participer pour 32 000 \$ au nouveau fonds d'investissement régional et contribuer pour 20 000 \$ au budget de la Corporation de développement économique de la MRC de Montmagny. Le budget de la municipalité passe de 9 212 189 \$ à 9 904 812 \$ pour 1995, une hausse de 7,5%.

«En ce qui a trait à la taxe d'affaires, le conseil municipal, compte

tenu que celle-ci est la plus basse de la région, a décidé de l'augmenter de 10,8%. Considérant qu'une bonne partie de cette taxe est retournée aux commerçants en publicité et en promotion, le nouveau taux demandera plus bas que partout ailleurs», a commenté dans son discours le maire de Montmagny, M. Jean-Claude Croteau. Ce dernier ne croit pas affecter outre mesure la croissance des commerces magnymontois.

«Bien que l'augmentation de la taxe générale paraisse importante, il faudrait comprendre qu'elle représente, à toutes fins utiles, si l'on exclut les engagements à long terme de 4%, une augmentation réelle de 3,5% sur deux ans, soit 1,75% par année. Malgré cette augmentation, la situation financière de la ville reste très bonne et se compare avantageusement à celle de villes semblables», a commenté le maire de Montmagny.

Un contribuable magnymontois qui possède une résidence en



Le maire Jean-Claude CROTEAU

milieu urbain évaluée à environ 75 000 \$ verra son compte de taxes passer de 1417 \$ à 1531 \$ une augmentation de 8%. Une même résidence située en milieu rural subira une hausse de 7%, soit une note qui passera de 1097 \$ à 1174 \$.

Au cours de la prochaine année, la ville entend réduire d'environ 10% les subventions offertes aux organismes du milieu. Le conseil municipal majorera ses coûts de participation aux différents programmes de loisirs et diminue sa part de

10 000 \$ pour l'Office d'initiatives économiques.

Au cours de la prochaine année, les élus municipaux prévoient adopter un règlement d'emprunt pour la réalisation de différents travaux et l'achat d'équipement, dont l'acquisition d'un camion 10 roues (le moins âgé a plus de 10 ans) et le remplacement des compresseurs à l'aréna locale qui compte 23 ans d'usage. La ville a aussi prévu des montants de 25 000 \$ pour ses deux programmes d'aide à la construction résidentielle et industrielle, 19 000 \$ pour les contestations d'évaluation à la suite du dépôt du nouveau rôle et 25 000 \$ dans une étude de mise en valeur du parc industriel phase II.

Par ailleurs, les élus municipaux s'approprient à lancer un nouveau programme de revitalisation pour les propriétaires d'immeubles.

L'octroi de subventions pourrait compenser l'augmentation de taxes foncières pouvant résulter de la réévaluation des immeubles résidentiels, commerciaux et industriels visés par ce programme après la fin d'éventuels travaux réalisés par ces propriétaires. Les détails de ce nouveau programme seront livrés prochainement.

Sainte-Claire Pas d'augmentation

SAINTE-CLAIRE — Malgré une augmentation de 225 000 \$ des prévisions budgétaires de leur municipalité, les contribuables de la capitale québécoise de l'autocar, Sainte-Claire, ne connaîtront pas d'augmentation de leur compte de taxes.

par ANDRÉ POULIN
collaboration spéciale

Ce bond de 10,6% des prévisions budgétaires de la municipalité qui atteignent ainsi 2 330 000 \$ se fait en effet sans toucher au taux de la taxe foncière, inchangé à 1,12% du 100 \$ d'évaluation, tout comme celui de la taxe des vidanges à 60 \$ et ceux des taxes d'aqueduc et d'égouts à 160 \$ chacune.

Ce gel de leurs comptes de taxes, les citoyens de Sainte-Claire le doivent à la situation privilégiée dont jouit leur municipalité en terme d'investissements industriels et résidentiels. Au total, la valeur des permis émis au cours de 1994 pour atteindre 109 974 000 \$ alimente

aussi les coffres de la municipalité, qui réussit ainsi à augmenter ses revenus de taxes à 1 760 000 \$, comparativement à 1 681 000 \$, en 1994 sans augmenter ses taxes. La municipalité profite de cette manne pour mener un ambitieux programme d'amélioration et de développement des infrastructures.

En 1995, elle prévoit y investir 350 000 \$ dans la reconstruction de la route Caroline et la construction d'un garage municipal. C'est 150 000 \$ de plus qu'en 1994, ce qui explique en partie ce bond des prévisions budgétaires de la municipalité. De plus, cette dernière prévoit financer, en 1995, la totalité des parts de 5% du coût des travaux d'assainissement des eaux.

Les contribuables de Carleton critiquent la façon de dépenser

CARLETON — Les contribuables de Carleton n'auront pas à subir de hausse de la taxe foncière en 1995; ils devront composer avec une légère hausse de la facture d'aqueduc et d'égouts de 13\$. Plusieurs citoyens qui ont assisté à la présentation du budget ont toutefois critiqué la façon de dépenser de l'administration municipale.

par GILLES GAGNÉ
collaboration spéciale

Des représentants des milieux culturels et commerciaux auraient apprécié que le conseil municipal déniché, dans un budget total de 2 503 230 \$, un montant pour appuyer le festival de musique Maximum Blues, de même que de l'argent pour le développement économique et pour la réalisation d'une étude sur la construction d'un centre de production et de diffusion culturelles.

Yvan Whittom, président du Maximum Blues, n'hésite pas à

dire que le refus par la ville de débiter 16 000 \$ pour l'embauche d'un coordonnateur, déjà formé en plus, l'a incité à entamer des pourparlers avec d'autres municipalités pour la tenue du troisième festival.

«L'organisation de Maximum Blues ne peut absorber cette somme. Nos commandites plafonnent et nos revenus autonomes aussi», insiste M. Whittom.

Le maire de Carleton, Denis Henry, croit que les commerçants de Carleton, qui bénéficient largement des grandes retombées de l'événement, doivent faire un pas avant que la ville, qui donne déjà un soutien technique au festival, débloque des fonds.

Yvan Whittom trouve de plus regrettable que la municipalité n'ait prévu qu'une somme de 5000 \$ pour amorcer les études relatives au centre de production et de diffusion culturelles, alors que l'élaboration des plans et devis devrait coûter 240 000 \$, soit environ 12% des frais totaux de réalisation du projet de 1,8 million \$.

«Ça retarde le projet d'un an», note M. Whittom. Le maire répond que la ville devrait emprunter, que ce soit pour l'étude de 240 000 \$ ou tout le projet de 1,8 million \$, et que «cet emprunt aurait une incidence sur la facture de taxe, ce qui oblige le conseil à consulter la population de Carleton», même s'il ne s'agirait pas d'un référendum.

Le gouvernement du Québec, par le ministère de la Culture notamment, pourrait assumer 80% des frais du projet, mais seulement une fois qu'il sera complété.

Des commerçants de Carleton ont de plus remis en question la décision de la ville de ne pas se doter d'un agent de développement et d'un directeur des loisirs alors que d'autres municipalités de même taille, dont Bonaventure, se sont dotées de ces services.

Guy Viens, un épicer, s'inquiète du sort de la nouvelle salle multifonctionnelle, qui devait aussi servir, lorsqu'elle a été présentée il y a un an, de centre de congrès.

«Vous avez reçu 250 000 \$ du ministère du Tourisme pour cette vocation. Allez-vous accorder des ressources pour qu'elle serve à cette fin?» fait remarquer M. Viens, craignant que la salle joue strictement un rôle communautaire.

Hausse à Maria

Dans la municipalité voisine de Maria, les contribuables devront écopier une légère hausse de la taxe foncière de 2,6%, de 1,12 \$ à 1,15 \$ du 100 \$ d'évaluation, mais c'est au niveau des tarifs d'égouts et d'assainissement des eaux que l'augmentation est forte.

La facture combinée de ces services passera de 200 \$ à 285 \$ par logement, une note qui avait déjà connu une hausse importante de 90 \$ de 1993 à 1994.

Pour un contribuable propriétaire d'une résidence de valeur moyenne pourvue de tous les services, ces changements signifient une hausse de près de 85 \$.

Trois jours seulement
28, 29, 30 décembre
À l'achat de
tous les modèles
94 et 95
en inventaire
Laval Volkswagen
L'été vous souhaite
pour la nouvelle
année :

BONHEUR
Être propriétaire
d'une Volkswagen

PAIX
Garantie prolongée VW de
10 ans 160 000 km sur
motopropulseur inclus

PROSPÉRITÉ
500\$ de REER

LAVAL Québec

777, boul. Charest Ouest, Québec, 687-4451

ÉDIFICE "LE SOLEIL" À VENDRE

Édifice "LE SOLEIL", voisin du magnifique parc "Le jardin St-Roch", qui a été inauguré le 26 août 1993.

Il s'agit de quatre (4) bâtiments contigus de béton et d'acier dont le revêtement extérieur est de brique et de blocs de béton. Le tout ayant une aire brute totale de 229 970 pieds carrés de plancher, incluant les sous-sols. Tous ces bâtiments se trouvent dans un quadrilatère formé par les rues Dorchester, St-Vallier Est, de la Couronne et Fleuve.

La propriété comprend aussi deux terrains de stationnements, un sur St-Vallier Est et l'autre sur Arago.

L'utilisation optimale du site à vendre est un usage mixte de type commercial, espaces à bureaux et condominiums résidentiels.

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS ET UN RAPPORT COMPLET, S'ADRESSER À:
JOSEPH NASRA, ing.
BUR.: (418) 653-0488

ROYAL LEPAGE PLACE IBERVILLE III
STE-FOY 653-0488
COURTIER IMMOBILIER AGRÉÉ

DU SOLEIL À LA TÉLÉ DE LA SRC

À gagner
8 VOYAGES D'UNE SEMAINE POUR
2 PERSONNES AU SuperClubs
DE VARADERO À CUBA
SUR LES AILES D'AIR TRANSAT

Voilà les vacances dont tout le monde rêve: hébergement en hôtel de luxe, bouffe généreuse, buffet et restaurant à la carte, bar international, foule d'activités au choix, équipe «d'amigos» attentionnés, le soleil, la mer, la plage exceptionnelle de Varadero et tout cela, sans jamais devoir puiser dans son portefeuille. Tout est compris avec la même formule des SuperClubs, les pourboires sont même interdits!

Pour participer

Regardez la télévision de la SRC et répondez à la question de la semaine inscrite sur le coupon de participation publié chaque jour dans Le Soleil jusqu'au 27 décembre. Déposez ou postez vos coupons aux endroits indiqués. Un coupon par enveloppe. Le courrier est cumulatif. Le concours se termine le 29 décembre. Chaque voyage double d'une semaine est d'une valeur de 2 568 \$, départ le 1^{er} avril, retour le 8. Les tirages au hasard d'un voyage se feront les vendredis 25 novembre, 2, 9 et 16 décembre, et de deux voyages les 27 décembre et 2 janvier.

Règlements officiels disponibles au Soleil et à Radio-Canada.

CONCOURS: DU SOLEIL À LA TÉLÉ DE LA SRC

QUESTION DE LA SEMAINE: Nommez un ou une chroniqueur/e de l'émission LOUVAIN À LA CARTE en semaine 12h30 à la télé de la SRC?

Remplissez ce coupon de participation et postez-le à:

Concours:
Du soleil à la télé de la SRC
2505 boul. Laurier
Ste-Foy, G1V 2L2

ou déposez-le au Soleil,
925, chemin Saint-Louis, Québec. Téléphone:

Réponse:

Nom:

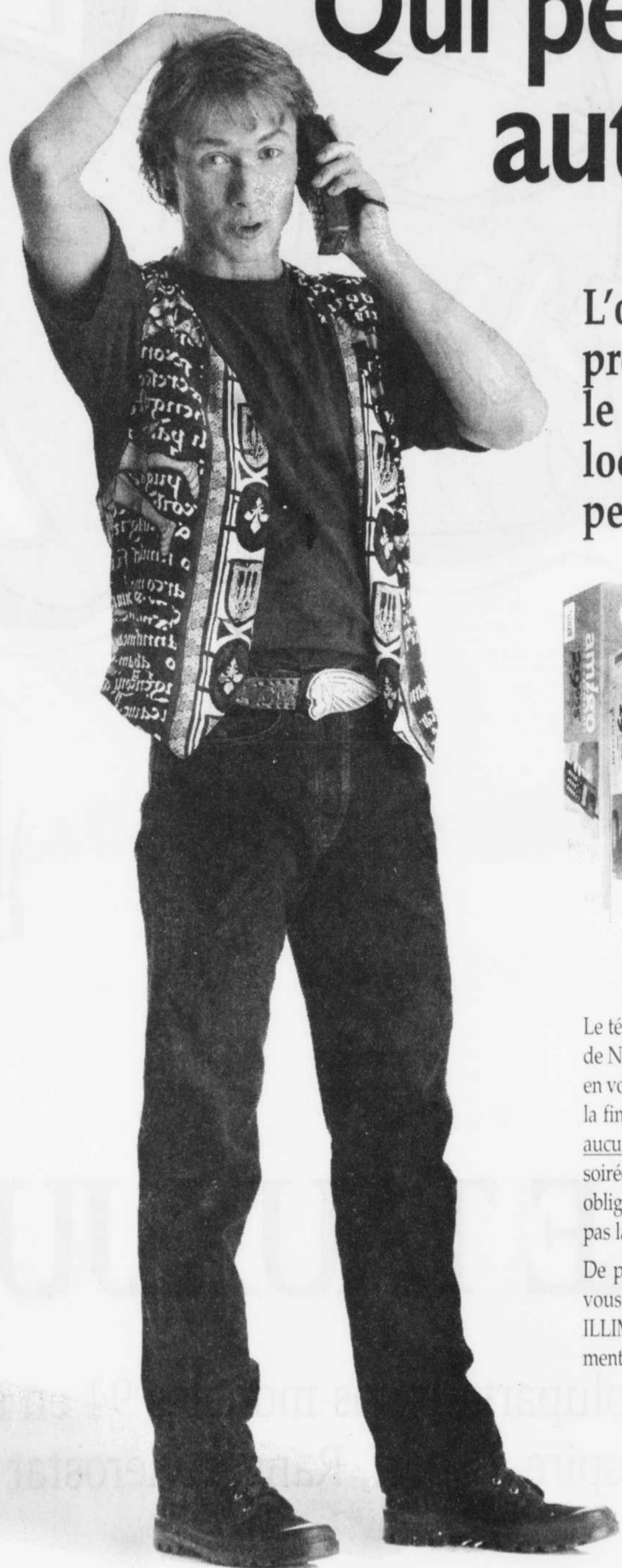
Adresse:

Téléphone:



« 12 mois d'appels gratuits en soirée? »

Qui peut en dire autant! »



L'offre Amigo de Noël : procurez-vous un Amigo avant le 31 décembre 1994 et vos appels locaux en soirée seront gratuits pendant 12 mois!



À partir de **19⁹⁵** par mois. En sus frais d'appel, le jour*.

Le téléphone cellulaire Amigo est le cadeau de Noël dont tout le monde parle! En effet, en vous procurant un téléphone Amigo d'ici la fin de l'année, Cantel ne vous fera payer aucuns frais pour vos appels locaux en soirée pendant 12 mois. Et ce, sans vous obliger à un contrat à long terme*. N'est-ce pas là une offre à clouer le bec?

De plus, avec le service Personnel Amigo, vous obtenez du temps d'antenne local ILLIMITÉ le week-end... sans frais supplémentaires!

N'attendez pas! Mettez tout de suite la main sur un téléphone Amigo car cette offre exceptionnelle prend fin le 31 décembre!

CANTEL
amigo^{MC}

On a toujours besoin d'un Amigo!

Cette offre s'adresse également aux utilisateurs actuels du service Amigo. Pour plus d'informations, composez le 1 800 477-4537.

En vente partout!



*Appels locaux en soirée gratuits du lundi au vendredi de 20 h à 7 h. Frais d'interurbain en sus. Engagement minimum de 4 mois. Cette offre ne peut être jumelée à aucune autre promotion.



*Taux de crédit

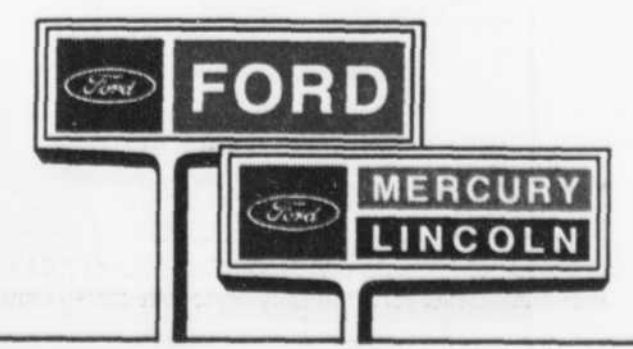
ON BOXE LE TAUX JUSQU'AU 30 DÉCEMBRE !

Jusqu'au 30 décembre, la plupart de nos modèles 94 en stock sont éligibles à un taux de crédit de 4,9% jusqu'à 48 mois. Aspire, Escort, Ranger, Aerostar et beaucoup d'autres... N'attendez pas !



Pour tout renseignement, 1 800 561-FORD

Chez vos concessionnaires Ford et Lincoln Mercury
ENCORE PLUS POUR VOUS!



* L'OFFRE DE TAUX DE CRÉDIT S'APPLIQUE À TOUS LES MODÈLES FORD 1994, EXCEPTION FAITE DU FORD EXPLORER, DU RANGER 6 CYLINDRES, DU VILLAGER ET DU SÉRIE F À CABINE DOUBLE ET À CABINE ALLONGÉE 1994. CETTE OFFRE S'APPLIQUE AUX MODÈLES EN STOCK CHEZ LES CONCESSIONNAIRES ET LES QUANTITÉS SONT LIMITÉES. LE TERME MAXIMAL DU PRÊT EST DE 48 MOIS SUR APPROBATION DU CRÉDIT. VOYEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE POUR OBTENIR TOUTS LES DÉTAILS. ÉCONOMISEZ JUSQU'À 700 \$ DE REMISE PAR AN, SOIT 3 500 \$ EN TOUT, AVEC LA CARTE CIBC FORD VISA, ET JUSQU'À 1 400 \$ PAR ANNÉE OU 7 000 \$ EN TOUT, AVEC LA CARTE CIBC FORD VISA OR, APPLICABLE À L'ACHAT OU À LA LOCATION D'UN VÉHICULE NEUF FORD, MERCURY OU LINCOLN. CERTAINES CONDITIONS, AINSI QUE DES FRAIS ANNUELS, S'APPLIQUENT À L'ÉMISSION DE LA CARTE. RENSEIGNEZ-VOUS SUR CE PROGRAMME CIBC ET FORD DU CANADA, TITULAIRES DE LICENCE DE CETTE MARQUE. CERTAINES EXCEPTIONS S'APPLIQUENT À LA GARANTIE PARE-CHOCS À PARE-CHOCS.

En 1994

Plusieurs entreprises se sont redressées

MONTREAL — L'année 1994 aura vu se redresser plusieurs secteurs économiques qui avaient été durement ébranlés par la récession ces dernières années.

par FRÉDÉRIC TREMBLAY
de la Presse canadienne

Jusqu'à cette année, par exemple, le domaine des pâtes et papier faisait figure de zone sinistrée. Les prix s'étaient effondrés entraînant dans leur chute les bénéfices des grandes papeteries. Des centaines de millions de dollars y ont été perdus.

Plusieurs grandes entreprises oeuvrant dans ce secteur au Canada ont regoûté au plaisir des profits au cours de 1994. Domtar, par exemple, voyait ses coffres renfloués de bénéfices nets de 41 millions \$ après neuf mois d'activités. L'an dernier, la papetière se débattait avec une perte nette de 85 millions \$ à la fin de la même période.

Tembec retrouvait aussi le sourire cette année avec des bénéfices

de 72,8 millions \$ après trois trimestres, après avoir essuyé l'an passé au même moment une perte de 48,6 millions \$. Ajoutons le cas de Donohue qui s'est engraisée de profits nets de 66 millions \$ durant les neuf premiers mois de l'année.

Dans le secteur de l'aluminium, les grandes entreprises paraissent aussi avoir enfin complété leur traversée du désert. Alcan, entre autres, a recommencé à engranger des profits au deuxième trimestre, après trois ans de disette.

L'industrie du transport aérien, après avoir été durement éprouvée par les affres de la récession, est également parvenue à redresser l'échine au cours de la dernière année. Les deux principaux transporteurs, Air Canada et Canadien International, pourront vraisemblablement terminer l'année avec leurs premiers profits nets depuis la récession de 1990.

Le siège social de Canadien International, PWA, affichait un bénéfice net de 19,5 millions \$ après les neuf premiers mois de l'année, contre une perte de près de 200 millions \$ l'an dernier à pareille date. Du côté d'Air Canada, le bénéfice s'élevait à 125 millions \$ (après neuf mois) par rapport à un lourd manque à gagner de 236 millions \$ l'an passé.

Restructuration

Différents secteurs ont été l'objet d'importantes restructurations. La révolution amorcée par Club Price a continué de marquer le pas cette année, avec le succès remporté par les magasins de très grande surface dans le secteur de la quincaillerie et de la rénovation.

Le Groupe Val Royal (Reno-Dépôt) et Ro-Na Dismat (Ro-Na L'Entrepôt) ont enregistré des résultats au-dessus de leurs espérances avec leurs nouvelles chaînes. L'arrivée de Wal-Mart, qui a mis la main sur 120 magasins Woolco au Canada, dont 20 au

Québec a fait beaucoup jaser. Mais certaines sociétés canadiennes et québécoises ont pris les devants. Citons le cas du Groupe Jean Coutu qui a acquis en septembre, 221 pharmacies du nord-est des États-Unis, au coût de 200 millions \$.

Le secteur de la radiodiffusion a également été l'objet d'un événement spectaculaire, avec la fusion des réseaux AM de Télémedia et de Radiomutuel, conclusion des piètres conditions du marché. Dans le domaine ferroviaire, le Canadien Pacifique (CP) se propose d'acquiescer pour 1,4 milliard \$ les activités du Canadien National (CN) dans l'Est du pays. Le principal actionnaire du CN, le gouvernement fédéral, étudie présentement l'offre de CP.

Enfin, le secteur pétrolier au Québec fut l'objet d'une transaction de taille. Le plus important détaillant d'essence indépendant du Québec, Sergaz (quelque 180 stations-service), a dû être vendu à Ultramar au coût de 30 millions \$.

2 millions d'années de questions sur l'Univers...

le Centre de sciences de l'espace répond.

Pourquoi l'Univers est-il si fascinant ? Comment développe-t-on la puissance phénoménale des véhicules qui nous y mènent ? Comment relève-t-on les défis inimaginables que posent les problèmes de l'espace ? Et les autres formes d'intelligence... est-ce si fantastique d'y croire ? Où cela nous mène-t-il ?

Prix réduits pour l'ouverture!

Adultes 6 \$
Étudiants 13 à 22 ans et aînés 5 \$
Enfants 6-12 ans 4 \$
Entrée gratuite pour les 5 ans et moins.
Valable jusqu'au 31 janvier!

2150 Autoroute des Laurentides Laval (Québec), Canada H7T 2T8
Renseignements: 514 978-3600
Heures d'accueil du temps des Fêtes
28, 29 et 30 décembre 10 h à 21 h
31 décembre 10 h à 18 h
1^{er} janvier fermé
2 au 6 janvier 10 h à 21 h
7 et 8 janvier 10 h à 18 h



COSMODÔME

Le voyage le plus fascinant de votre vie.
Cosmodôme est géré par Camp spatial Canada.

L'affaire Barnabé et la descente à Chambly ont marqué les annales judiciaires

MONTREAL — Le traitement policier fait au chauffeur de taxi Richard Barnabé et la mise en tutelle du corps de police municipale de Chambly sont probablement les deux événements de l'année 1994 qui ont le plus modifié l'opinion de la population sur la police.

par ROLLANDE PARENT
de la Presse canadienne

Des policiers de la Communauté urbaine de Montréal ont-ils fait preuve de brutalité envers le citoyen Barnabé ? L'intervention de la Sûreté du Québec à Chambly était-elle motivée uniquement par l'urgence de faire cesser des actes répréhensibles commis par certains policiers de l'endroit. Les réponses à ces questions viendront en 1995. On sait que cinq policiers subiront leur procès pour voies de fait graves à l'égard de Richard Barnabé qui repose dans un état neuro-végétatif dans un hôpital



La policière Manon Cadotte, l'un des cinq policiers montréalais accusés d'avoir battu Richard Barnabé, quittait, en février dernier, le palais de justice, sous escorte.

pour malades chroniques. Pour l'heure, le sang neuf injecté à la direction de la Sécurité publique, en commençant par le ministre Serge Ménard, ainsi qu'à la Sûreté du Québec, laisse présager des jours meilleurs au plan des relations entre citoyens et policiers. Il a ensuite déclaré que le temps était venu pour le coroner Guy Gilbert

de mettre un terme à son enquête, en cours depuis deux ans, sur la mort du caporal Marcel Lemay survenue à Oka en juillet 1990.

Il a ensuite ordonné la tenue d'une enquête sur la mise en tutelle du corps policier municipal de Chambly et demandé au directeur de la SQ, Robert Lavigne, de céder la place qu'il occupait depuis six

ans à Serge Barbeau, qui s'est surtout fait remarquer dans le domaine de la police communautaire.

Une partie de la solution en regard de la rivalité entre les corps policiers réside dans la nomination de Lorrain Audy au poste de sous-ministre associé à la direction générale de la Sécurité publique, qui devient à ce titre le bras droit du ministre Ménard.

D'autre part, la mort violente de 48 membres de l'Ordre du Temple solaire en Suisse et de cinq autres au Québec, en octobre, aura sûrement été l'événement qui, en 1994, aura changé le plus radicalement le regard de la population sur les sectes.

N'eussent été les accusations portées à l'été 1993 contre Luc Joutet et Jean-Pierre Vinet, notamment pour avoir comploté pour acheter des armes prohibées, les enquêteurs de la Sûreté du Québec sont convaincus que l'exécution du plan diabolique qui s'est produit en Suisse l'aurait été au Québec.

Malgré cela, le délire religieux aura entraîné dans la mort neuf Québécois, dont un journaliste de Québec, un fonctionnaire du ministère québécois des Finances, le maire de Richelieu et son épouse, et l'amie de cœur de Luc Joutet.

Par ailleurs, l'administration de la justice devrait également gagner en efficacité en 1995 à la suite de la nomination du juge Pierre Michaud à la direction de la Cour d'appel du Québec. Celui-ci veut s'attaquer au problème des délais à la Cour d'appel dans les affaires civiles. Sur les 3800 causes inscrites annuellement à la Cour d'appel, seulement 2500 sont réglées, d'où les retards qui s'accumulent.

CRTC Avis public Canada

Le CRTC a reçu des demandes des entreprises de télévision suivantes en vue de modifier leur licence en ajoutant une condition de licence leur permettant de diffuser de l'infopublicité au cours de la journée, conformément aux critères énumérés dans l'avis public CRTC 1994-139 du 7 novembre 1994 : 2. Montréal, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, Chicoutimi et Chambord, Québec, Rimouski et Gaspé Nord (Qc). Demandes (941948200, 941949000, 941950800, 941951600, 941952400, 941953200 et 941954000) par TELE-METROPOLE INC., 1500, boul. Maisonneuve E., Montréal (Qc), H2L 4P2. EXAMEN DES DEMANDES : (CFM-TV et Réseau TVA), 1500, boul. Maisonneuve E., Montréal (Qc); (CFM-TV et CKMI-TV), 1000, rue Myrand, Sainte-Foy (Qc); (CHEM-TV), 3625, boul. Chanoine Moreau, Trois-Rivières (Qc); (CHLT-TV), 3330, rue King O., Sherbrooke (Qc); (CJPM-TV/CJPM-TV-1), rue Mont Ste-Claire, Chicoutimi (Qc) et Hôtel de ville, 104, rue Principale, Chambord (Qc); et (CFER-TV/CFER-TV-2), 465, boul. Ste-Anne, Sept-Îles (Qc); et 410, rue Evangéline, Sept-Îles (Qc). Le texte complet de cette demande est disponible en communiquant avec la salle d'examen du CRTC, Édifice central, Les Terrasses de la Chaudière, 1 promenade du Portage, pièce 201, Hull (Qc) J8X 4B1, (819) 997-2429; et au bureau régional du CRTC à Montréal: Place Montréal Trust, 1800, av. McGill College, bureau 1920, Montréal (Qc) H3A 3J6 (514) 263-6607. Les interventions écrites doivent parvenir au Secrétaire général, CRTC, Ottawa (Ont) K1A 0N2 et prouver qu'une copie conforme a été envoyée au requérant le ou avant le 11 janvier 1995. Pour des plus amples renseignements sur le processus d'intervention, communiquez avec les Affaires publiques du CRTC à Hull au (819) 997-0313, fax (819) 994-0218, ATS (819) 994-0423.

RÉSULTATS Loto-Québec

Extra Tirage du 94-12-24

NUMÉROS	LOTS
072763	100 000 \$
72763	1 000 \$
2763	250 \$
763	50 \$
63	10 \$
3	2 \$

Banco Tirage du 94-12-24

4	14	16	19	20
21	22	25	27	30
32	35	39	40	44
46	47	50	53	56

Prochain tirage: 94-12-25

SELECT Tirage du 94-12-24

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 000 000,00 \$
5/6+	1 19 018,80 \$
5/6	18 704,40 \$
4/6	1 152 51,30 \$
3/6	19 605 5,00 \$

Ventes totales: 748 635,00 \$
Gros lot à chaque tirage: 1 000 000 \$

Super 7 Tirage du 94-12-23

GAGNANTS	LOTS
7/7	0 2 500 000,00 \$
6/7+	0 76 314,10 \$
6/7	36 1 854,80 \$
5/7	1 558 153,00 \$
4/7	34 861 10,00 \$
3/7+	31 927 10,00 \$
3/7	295 703 participation gratuite

Ventes totales: 4 195 420,00 \$
Prochain gros lot (approx.): 4 000 000,00 \$
Prochain tirage: 94-12-30

Extra Super 7 Tirage du vendredi 94-12-23

NUMÉROS	LOTS
244014	100 000 \$
44014	1 000 \$
4014	250 \$
014	50 \$
14	10 \$
4	2 \$

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

INTEGRA 1995

à partir de **17 995 \$**

FAITES VITE !
L'offre du taux de **5,8% SUR 48 MOIS**
se termine vendredi le 30 décembre

Département des ventes ouvert les 27-28-29-30 déc.

ACURA DE LEVY
164, Kennedy, Lévis
835-1311 1-800-661-6011



AVENTURE

ELECTRONIQUE

GIGANTESQUE

SOLDE APRÈS NOËL

JUSQU'À 80% de RABAIS

- TÉLÉVISEURS • CAMÉSCOPES
- AUDIO • ORDINATEURS
- MAGNÉTOSCOPES ET PLUS...

LA LIQUIDATION CONTINUE

GRATUIT \$500
EN LOCATION DE FILMS VIDÉO

Avec tout achat de 350\$ et plus.
Maximum pour un an: 4 films/sem.
max. ou jusqu'à 500\$.
En Supermagasin. Non-monnayable.

NE PAYEZ RIEN AVANT OCTOBRE 95

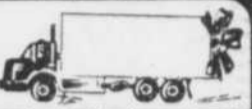
PAS DE FRAIS CACHÉS! PAS DE PAIEMENTS MENSUELS!

PAS DE FRAIS D'ADMINISTRATION!

AUCUN PAIEMENT, AUCUN INTÉRÊT, AUCUN DÉPÔT MÊME SUR LES TAXES!

Sur produits sélectionnés.
Sujet à l'approbation du crédit. Détails en magasin.

LIVRAISON GRATUITE



Détails en magasin

LA PLUS GRANDE CHAÎNE EN ÉLECTRONIQUE DU QUÉBEC

TÉLÉVISIONS

ÉCRANS GÉANTS

MAGNÉTOSCOPES



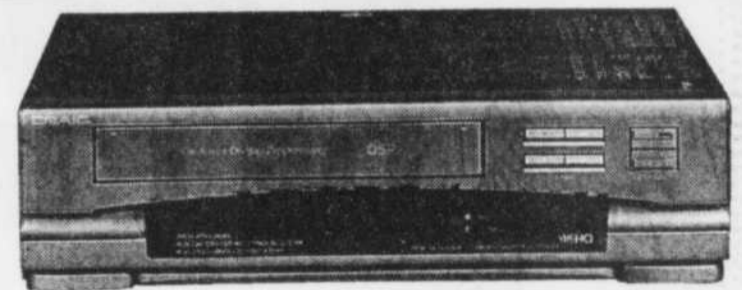
SANYO
26"
389⁰⁰

RCA 546⁰⁰

28"/26" STÉRÉO
• Image sur image couleur
• Télécommande universelle Master Touch*



Projection "Cinéma Maison"
46" MONITEUR RÉCEPTEUR 1799⁰⁰
IMAGE SUR IMAGE
MODÈLE "SLIMLINE" 1999⁰⁰



MARQUE RECONNUE 189⁰⁰

MAGNÉSCOPE 2 TÊTES
• Programmation à l'écran
• Syntonisation 181 canaux

RCA 249⁰⁰

MAGNÉSCOPE 4 TÊTES
• Programmation à l'écran bilingue
• Télécommande infrarouge à accès direct

CAMÉSCOPES

MAGNÉTOCASSETTES

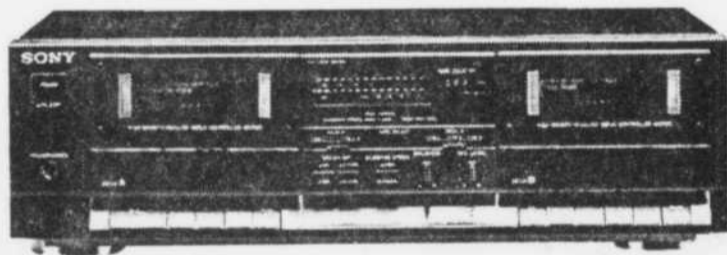
LECTEURS LASER



SONY
VHSC

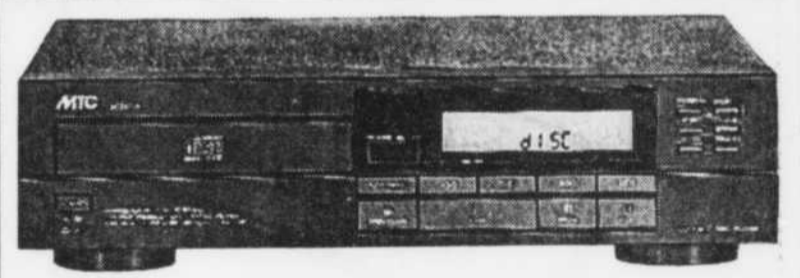
CAMÉSCOPE HANDYCAM 8MM
• Télécommande
RABAIS 600*... Rég: 1299.00

699⁰⁰



SONY 149⁹⁹

DOUBLE MAGNÉTOCASSETTE
• Double cassette
• Dolby B
• Duplication haute vitesse



MARQUE RECONNUE 99⁹⁹

LECTEUR LASER STÉRÉO
• Chargeur frontal
• Filtre fréquence digital
• Programmation 21 mémoires

JVC 549⁰⁰

LA "CAMÉRA D'ACTION" QUI VA PARTOUT
• Datage automatique
RABAIS 50*... Rég: 599.00

PIONEER 169⁰⁰

DOUBLE PLATINE À CASSETTE
• Copie à vitesse accélérée ou normale
• Réducteur de bruit dolby B et filtre multiplex

PIONEER 249⁰⁰

LECTEUR LASER STÉRÉO
• Convertisseur N/A à un bit
• Ecoute de morceaux choisis
• 6 disques

PORTATIFS

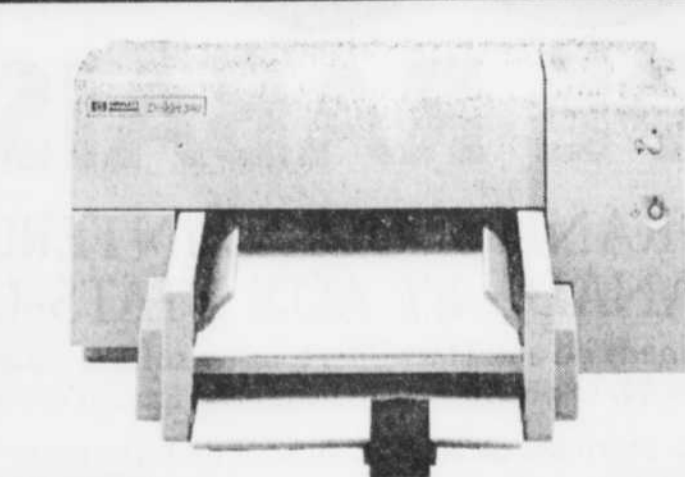
IMPRIMANTE

ORDINATEUR



MARQUE RECONNUE 99⁹⁹

RADIO PORTATIF
• AM/FM stéréo
• Casette



HEWLETT PACKARD
Authorized Retailer
DESKJET PRINTER 540 399⁰⁰
• 300x600 ppp
• 16 fontes résidentes
RABAIS 40*... Rég: 439.00



MONITEUR SVGA 14" INCLUS
MODEM INTÉGRÉ
Packard Bell
FORCE 1178 1699⁰⁰
Rég: 1899.00
• Processeur 486DX2-66
• 33/66 MHz
• 4 Mo de RAM
• Disque rigide de 260Mo
• Souris et clavier inclus
• Lecteur 3.5" HD
RABAIS 200*

*Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions, chez un marchand autorisé dans la même région. Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins.

LA PLUS GRANDE CHAÎNE EN ÉLECTRONIQUE AU QUÉBEC!

SUPERMAGASIN	BOUTIQUE PLUS AVEC CLUB VIDÉO	PLUS DE 80 POINTS DE VENTE À TRAVERS LE QUÉBEC
Centre Commercial Place Lebourgneuf 5500 boul. Des Gradins Québec 628-5500	Galeries Chagnon 300, Côté Passage Lévis 835-5500	Boutiques de Québec et de la région
INCLUANT GARDERIE ET ÉLECTROMÉNAGERS		<ul style="list-style-type: none"> • Galeries de la Capitale • Galeries Chagnon • Place Fleur de Lys • Place Laurier • Place du Royaume-Chicoutimi • Centre Rivière-du-Loup • Carrefour St-Georges-de-Beauce • La Grande Place-Rimouski

Il ne reste que 7 jours!

LE SOLDE D'ENTREPÔT DE NOËL DE L'INTERURBAIN BELL

Jusqu'au 3 janvier

Un stock illimité
à liquider!

60%
DE RABAIS

Incredible
mais vrai!

SUR UN GRAND STOCK D'INTERURBAINS
AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS

Appelez au Canada ou aux États-Unis tous les soirs et toutes les nuits
entre 18h et 8h et obtenez 60%* de rabais. Et ce n'est pas tout!

Les week-ends et lundis de Noël et du jour de l'An, toute la journée
entre 8h et 18h, faites tous les interurbains que vous voulez
au Québec ou en Ontario et obtenez aussi 60% de rabais!

Si vous êtes abonné à un autre réseau d'interurbain et désirez revenir
chez Bell pour profiter de ce solde et de nos plans d'économie,
appelez-nous au 1 800 668-BELL.

Bell

L'offre prend fin à 8h le 3 janvier. *Comparé au plein tarif de jour.